

Le ministre nous répond... et revoit sa position !

reçu sur le site

Quand un CPE courageux prend la parole... Bonjour Franck,

Bonne nouvelle : les #PortablesInvisibles s'invitent au ministère.

Les 700 partages sur facebook (qui ont touché plus de 23 000 personnes) et les centaines de courriers envoyés ces dernières semaines au ministère de l'Éducation nationale ne sont pas passés inaperçus.

La preuve ? Jean-Michel Blanquer a répondu et revu sa position.

Une réponse officielle

Etienne Linglin est membre du collectif "Alerte Enfants Écrans" depuis juillet 2017. **Conseiller Principal d'Éducation** à la retraite, il a partagé en détail et sans langue de bois, son expérience de terrain dans le courrier envoyé au ministre.



pour lire la lettre ET la réponse du ministre), c'est ici

https://collectif.alerte-enfants-ecrans.org/wp-content/uploads/2018/02/Reponse-du-ministre-PortablesInvisibles_Alerte-Enfants-Ecrans.pdf

Voici quelques extraits de sa lettre :

*“Dans le règlement intérieur [...], le sujet du téléphone portable n'occupait que **quelques mots d'un paragraphe de 4 lignes**”*

“[...] la nécessité de casiers individuels spécifiques n'a jamais effleuré l'esprit de personne : solution non seulement coûteuse en installation et entretien, mais juridiquement risquée.”

*“ces mesures [NDLR : pour les #PortablesInvisibles] sont applicables [...] dans toutes écoles et tous collèges de France **sans investissement matériel** : que de l'humain !”*

Le chef de cabinet du ministre n'a pas menti en répondant :

*“Sensible à votre démarche, le ministre m'a confié le soin de vous répondre et de vous **remercier pour votre contribution**. [...] Soyez assuré que votre démarche résonnera dans l'action conduite par le ministère”*

4 jours plus tard...

Le dimanche suivant, dans une longue interview [1], le ministre a détaillé l'interdiction de l'usage des téléphones portables à l'école et au collège.



pour lancer la vidéo de 2 min 30” du ministre), c'est ici

<https://www.dailymotion.com/video/x6du27h>

Voici la retranscription des passages clefs de son intervention :

*“les phénomènes d'**addiction aux écrans** sont très **problématiques pour les élèves**.”*

“Vous avez aujourd'hui des collègues qui interdisent le portable [...] et qui s'en portent très bien”

*“[...] il peut y avoir un **usage pédagogique** du portable [...] on va trouver des formules qui permettent de le sortir.”*

“On a d'abord des usages qui ne vont pas :

- **harcèlement** sur les réseaux sociaux,
- **sites pornographiques** consultés,
- **enfants qui filment des choses qu'ils ne devraient pas filmer**, qui ensuite sont diffusées.

On a des tas de phénomènes de ce type qui sont graves. Nous devons les regarder en face, c'est populaire ou ça ne l'est pas, peu importe, il faut le faire, et donc ce sera fait !”

*“Sur la **dimension juridique**, à la rentrée, ce sera une **réalité nationale** sur laquelle tous les chefs d'établissements et tous les acteurs pourront s'appuyer qui est « c'est interdit ».”*

“Ensuite cette mesure a pour vocation à être appliquée [...] on proposera plusieurs solutions pratiques.

*Certaines peuvent être **très simples** [...] telles qu'elles s'appliquent aujourd'hui dans certains établissements. D'autres peuvent être plus élaborées, par exemple, c'est les casiers. Il n'y aura*

probablement pas une solution technique unique mais plusieurs solutions que les établissements choisiront.”

Branchons le décodeur...

Le ministre confirme la gravité de la situation dans les établissements où l'usage des téléphones portables n'est pas encore interdit.

Il était focalisé sur les casiers... mais il vient de changer d'avis !

À demi-mot, vous aurez compris comme moi que **cette solution “très simple” est en fait celle des #PortablesInvisibles.**

Éteints et cachés au fond du sac, ils ne créent plus de problème... mais restent à portée de main pour un usage pédagogique encadré par l'enseignant.

Le ministre prépare le terrain juridique et pratique de cette interdiction généralisée mais renvoie à d'autres, le soin de trancher entre les solutions. Jean-Michel Blanquer est ferme, mais “pragmatique”.

Tout se jouera donc au niveau local, dans votre ville.

Vos enfants sont encore exposés ?

La rentrée de septembre 2018, c'est encore loin ! Devez-vous vraiment attendre encore 5 mois pour protéger vos (petits-) enfants hors de chez vous ?

Et encore ! Les établissements qui feraient le choix d'installer des casiers ne seront probablement pas prêts à temps.

Agissez au plus vite dans l'école ou le collège où ils sont scolarisés.

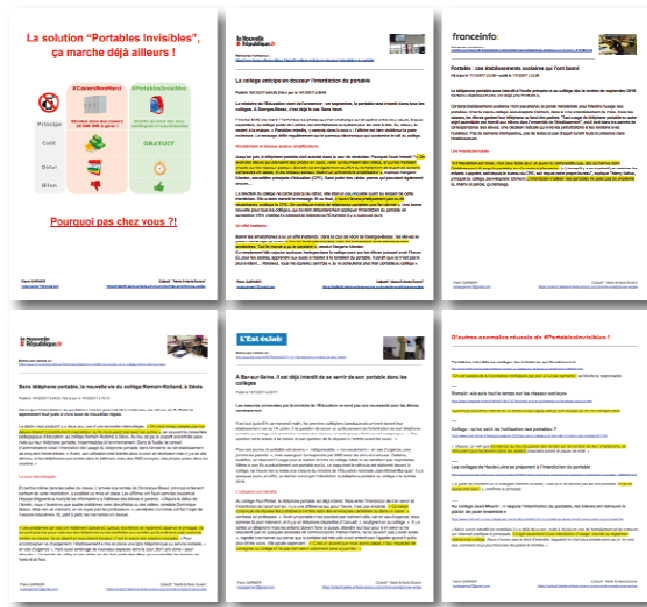
La meilleure solution reste l'approche simple et responsabilisante des #PortablesInvisibles, déjà expérimentée avec succès dans de nombreux établissements.

Cerise sur le gâteau, elle ne coûte rien et se met en place sans attendre...

Voici de quoi convaincre !

J'ai constitué un dossier avec revue de presse annotée, à transmettre au Chef d'Établissement ou au Conseiller Principal d'Éducation.

Des exemples réussis, il y en a dans toute la France. Ce n'est pas une question d'argent : public comme privé, environnement favorisé comme zones sensibles.



pour télécharger la revue de presse, c'est ici

https://collectif.alerte-enfants-ecrans.org/wp-content/uploads/2018/02/Revue-de-presse-PortablesInvisibles_Alerte-Enfants-Ecrans.pdf

Avec de la volonté, dixit Etienne Linglin (ancien CPE), ça fonctionne.

Comment faire...

- Le plus simple : imprimez puis glissez le dossier dans la boîte aux lettres du secrétariat accompagné d'un petit mot personnel.
- Le plus direct : prenez rendez-vous pour un entretien en face à face avec le chef d'établissement. Amenez le dossier, vous aurez des arguments.
- Dans l'idéal : transférez aussi cet email aux responsables des parents d'élèves pour qu'ils le diffusent sur leur liste et agissent avec vous, auprès de l'équipe enseignante et de la direction d'établissement.

Bien à vous,

Pierre Garnier

INSCRIPTION

Un proche vous a transféré ce message ? Pour recevoir tous mes conseils comme Franck, il vous suffit de m'indiquer votre adresse email [en vous rendant sur cette page](#).

MOBILISATION

NON à l'usage des smartphones à l'école !



66 140 parents mobilisés...

Signez puis **partagez**.

https://collectif.alerte-enfants-ecrans.org/controle-smartphones-ecoles/?source=SRW140002&utm_source=DIG&utm_medium=email_009_v04G_signup&utm_campaign=2017-12-05_Petition_Smartphones_Ecole_v7&email=generation.ondes%40gmail.com

SOURCES

[1] [Questions Politiques du 28 janvier 2018](#)

Belle journée

<https://noondes91.wixsite.com/noondes91/information>

<https://noondes91.wixsite.com/noondes91/agenda-lecteurs>

<https://noondes91.wixsite.com/noondes91/inversion>

<https://noondes91.wixsite.com/noondes91/contact>

ce message n'est pas une publicité